



**PRÉFET
DU GARD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Préfecture - Direction de la citoyenneté,
de la légalité et de la coordination**
Service des élections, de la réglementation générale
et de l'environnement

n° DCLC-SERGE-BRGE-24

Arrêté n°30-2024-07-15-00001
déclarant la cessibilité des parcelles listées à l'état parcellaire dans le cadre de la création
d'une Zone d'Aménagement Concerté du « Marché Gare »
sur le territoire de la commune de Nîmes

Le préfet du Gard,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

- VU** le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique ;
- VU** le code de l'environnement ;
- VU** le code de l'urbanisme ;
- VU** le code général des collectivités territoriales ;
- VU** le code des relations entre le public et l'administration ;
- VU** le décret du 13 juillet 2023 portant nomination de Monsieur Jérôme BONET en qualité de préfet du Gard ;
- VU** l'arrêté n°30-2024-05-06-00001 en date du 06 mai 2024 donnant délégation de signature à Monsieur Yann GÉRARD, secrétaire général de la préfecture du Gard, sous-préfet de Nîmes ;
- VU** le schéma de cohérence territoriale (SCoT) sud Gard ;
- VU** le plan local d'urbanisme de la commune de Nîmes ;
- VU** la délibération du 16 octobre 2017 du conseil communautaire de la communauté d'agglomération de Nîmes Métropole décidant de confier une mission à maîtrise d'Ouvrage à la SPL AGATE, en vue de les accompagner et piloter les études préalables à la création d'une Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) sur le secteur dit du Marché Gare ;
- VU** l'arrêté préfectoral n°30-2023-01-19-00001 en date du 19 janvier 2023 portant ouverture d'une enquête publique unique préalable à la déclaration d'utilité publique du projet de la

Z.A.C du « Marché Gare » sur la commune de Nîmes, à l'autorisation environnementale, à la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de Nîmes, à la mise en concordance du cahier des charges du lotissement du « Marché Gare » et à la cessibilité des biens nécessaires à la réalisation du projet.

VU les justificatifs des notifications individuelles adressées aux propriétaires concernés, les informant du dépôt du dossier en mairie ;

VU les publications de l'avis d'enquête publique du 26 janvier 2023 et 16 février 2023 sur le journal Le Midi Libre et la Gazette de Nîmes ainsi que sa mise en ligne sur le site de l'état dans le Gard www.gard.gouv.fr ;

VU le procès-verbal de constat d'affichage par huissier de justice, les 30 janvier, 15 février, 1^{er} et 17 mars 2023 ;

VU les certificats d'affichage de la mairie de Nîmes du 20 mars 2023 et de la communauté d'agglomération de Nîmes métropole en date du 23 mars 2023 ;

VU le rapport, les conclusions et avis de la commissaire enquêtrice déposés en préfecture le 07 avril 2023 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 30-2023-09-21-00001 en date du 21 septembre 2023 déclarant d'utilité publique (D.U.P.) le projet de création d'une Zone d'Aménagement Concerté (Z.A.C) du « Marché Gare », approuvant la mise en concordance du cahier des charges du lotissement du « Marché Gare » et la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Nîmes ;

VU le communiqué de presse en date du 11 octobre 2023 dans le journal Le Midi Libre, en application de l'article L.153-58 du code de l'Urbanisme ;

VU le courrier de la SPL AGATE, en date du 28 mars 2024, sollicitant l'adoption d'un arrêté préfectoral de cessibilité ;

VU l'état parcellaire et le plan parcellaire de ces biens transmis par la SPL AGATE ;

CONSIDÉRANT la validité de la déclaration d'utilité publique de la réalisation du projet de création d'une Zone d'Aménagement Concerté du « Marché Gare » sur le territoire de la commune de Nîmes, approuvant la mise en concordance du cahier des charges du lotissement du « Marché Gare » et emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Nîmes ;

CONSIDÉRANT la procédure d'expropriation peut-être engagée dans le délai de cinq ans à compter de la signature de l'arrêté préfectoral n°30-2023-09-21-00001 du 21 septembre 2023, sauf prorogation de celui-ci à l'issue de cette période et pour la même durée ;

CONSIDÉRANT que les parcelles dont la cessibilité est demandée sont incluses dans le périmètre de la déclaration d'utilité publique du 21 septembre 2023 ;

SUR PROPOSITION du secrétaire général de la préfecture ;

ARRÊTE :

Article 1er : Sont déclarés cessibles immédiatement pour cause d'utilité publique, en vue de la réalisation d'une opération d'aménagement dans le cadre du projet de création d'une Zone d'Aménagement Concerté du « Marché Gare » sur le territoire de la commune de Nîmes, au profit de la :

- société publique locale (SPL) Aménagement et Gestion pour l'Avenir du Territoire (AGATE), soit à l'amiable, soit par voie d'expropriation dans les formes prescrites par le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, les biens constitutifs des unités foncières conforme à l'état parcellaire annexé au présent arrêté.

Article 2 : L'arrêté de cessibilité devra être transmis, par le préfet du Gard, dans les six mois à compter de ce jour, à Madame le juge de l'expropriation.

Article 3 : Le présent arrêté sera :

- publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Gard,
- affiché pendant un délai minimal d'un mois en mairie de Nîmes, et à la communauté d'agglomération de Nîmes Métropole,
- notifié par la communauté d'agglomération de Nîmes Métropole ou son concessionnaire désigné, aux propriétaires concernés, par lettre recommandée avec accusé de réception.

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois suivant sa notification ou de sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès du signataire de l'acte ou d'un recours hiérarchique auprès du ministre de l'intérieur. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse au recours gracieux ou hiérarchique (une absence de réponse vaut rejet implicite à l'issue d'un délai de deux mois).

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens " accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Article 5 : Le secrétaire général de la préfecture, le président de la communauté d'agglomération de Nîmes Métropole, le maire de la commune de Nîmes et le directeur général de la Société Publique Locale AGATE sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et des services de l'État.

Fait à Nîmes, le **15 JUL. 2024**

Le préfet

Pour le préfet,
le sous-préfet,
secrétaire général adjoint


Mathias NIEPS



REFERENCE : MARCHÉ GARE 1250

Pour le préfet,
le sous-préfet,
secrétaire général adjoint

Nîmes, le 29 mars 2024

Il pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 15 JUL. 2024
Mathias NIEPS**Récapitulatif des emprises foncières**

Code propriété	Code propriétaire	Commune	Section	Numéro	Lots de copropriété	Nom de la propriété
00180	00031	NÎMES	KL	432		SCI DRT
00190	00066	NÎMES	KL	339		SCI DU MARCHÉ FRAIS
		NÎMES	KL	369		
		NÎMES	KL	370		
		NÎMES	KL	448		
00210	00034	NÎMES	KL	333		SCI IMMOBILIER DU SUD
00230	00039	NÎMES	KL	433		SCI LA BARACINE
00260	00003	NÎMES	KL	336		Syndicat DES COPROPRIETAIRES DE KL 336 représenté par le Syndic de copropriété TOURDIAT GESTION
00263	00008	NÎMES	KL	336	12, 13, 14	SCI LI
00264	00010	NÎMES	KL	336	15	M Hafid ABOU-AL-HAOUL et Mme Isabelle PEGURRI épouse ABOU-AL-HAOUL
00270	00012	NÎMES	KL	374	1 à 7 (réunion de tous les lots entre les mains de la SCI plus soumis au régime de la copropriété)	SCI P SOLLIER
00280	00014	NÎMES	KL	294		Syndicat DES COPROPRIETAIRES DE L'IMM KL 294 représenté par le Syndic de copropriété TOURDIAT GESTION
00282	00017	NÎMES	KL	294	15 à 17, 29 à 31	BANQUE ALIMENTAIRE DU GARD
00310	00042	NÎMES	KL	331		SCI LI
00370	00046	NÎMES	KL	34		SCI N.A.V.L.
		NÎMES	KL	338		
00400	00048	NÎMES	KL	389		SCI P SOLLIER
00440	00052	NÎMES	KL	344		SA LANGUEDOC LOZERE VIANDE
		NÎMES	KL	392		
		NÎMES	KL	397		
00490	00055	NÎMES	KL	342		SOLLIER Julie, SOLLIER Nicolas & SOLLIER Virginie
		NÎMES	KL	343		
		NÎMES	KL	358		
		NÎMES	KL	373		
00550	00060	NÎMES	KL	300		SCI YANNAV

vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 15 JUIL. 2024
Pour le préfet,
le sous-préfet.
secrétaire général adjoint


Mathias NIEPS

NIMES

PROPRIETE 00180

PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE

- Société dénommée SCI DRT, représentée par son gérant Monsieur BARRE William
société civile immobilière au capital social de 1 600,00 € identifiée au SIREN n° 441 099 454, R.C.S. NIMES
585 Chemin de la Baracine Route de Poux - NIMES (30000)

REPRESENTÉE PAR SON GERANT

- Monsieur BARRE William Arthur Numa
né le 30/07/1947 à VAL D'AIGOUAL (NOTRE DAME DE LA ROUVIERE) (30)
demeurant Chemin de la Baracine Route de Poux - NIMES (30000)

Num. du plan	Sect.	N°	Nature	Référence cadastrale			Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m ² ou ca)
				Lieu-Dit	Surface	N°	Surface	N°	Surface		
69	KL	432	SOL	Pondres	506			506			
					Total			506			

Origine de propriété

PARCELLE CADASTREE SECTION KL N° 432

La parcelle cadastrée section KL n° 432 appartient à la société dénommée SCI DRT à la suite des faits exposés ci-après :

ACQUISITION de la parcelle cadastrée section KL n° 357, en date du 25 avril 2002, suivant acte reçu par Maître GARDENAL, notaire à VEZENOBRES (Gard), publié et enregistré au premier bureau des hypothèques de NIMES le 11 juin 2002, volume 2002 P n° 6397

VENTE AVEC DIVISION DE PARCELLE en date du 15 septembre 2006, suivant acte reçu par Maître GARDENAL, notaire susnommé, publié et enregistré au premier bureau des hypothèques de NIMES le 24 octobre 2006, volume 2006 P n° 13026

Division de la parcelle cadastrée section KL n° 357 en parcelles KL n° 432 et KL n° 433. La parcelle KL n° 432 reste appartenir à la société dénommée SCI DRT.

Liste des propriétaires

00MGN - SPL AGATE - COMMUNE DE NIMES - MARCHÉ GARE

NÎMES

PROPRIETE 00190 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE

- Société dénommée SCI DU MARCHÉ FRAIS, représentée par ses gérants M. SABATIER Norbert et M. ES SEBBAR Bouchaib
société civile immobilière au capital social de 120,00 € identifiée au SIREN n° 494 133 705, R.C.S. NIMES
KM 6 Route de Sauve - NIMES (30900)

REPRESENTEE PAR SON GERANT

- Monsieur SABATIER Norbert Marcel
né le 27/08/1955 à ARLES (13)
demeurant KM 6 Route de Sauve - NIMES (30900)

REPRESENTEE PAR SON GERANT

- Monsieur ES SEBBAR Bouchaib
né le 14/11/1976 à ZENATA (MAROC)
demeurant 379 Impasse de la Vanesse - NIMES (30900)

pour être annexé à
mon arrêté en date du
le 15 JUIL. 2024
Secrétaire Général Adjoint

Mathias NIEPS

Num. du plan	Référence cadastrale			Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m² ou ca)
	Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface	N°	Surface	
45	KL	448	SOL	Pondres	81		81	
46	KL	369	SOL	Pondres	270		270	
48	KL	370	SOL	3214 Rte de Montpellier	203		203	
49	KL	339	SOL	3214 Rte de Montpellier	504		504	
				Total			1 058	

Origine de propriété

PARCELLES CADASTREES SECTION KL N° 339, 369, 370 ET 448 :

Les parcelles cadastrées section KL n° 339, 369, 370 et 448 appartiennent à la société dénommée SCI DU MARCHÉ FRAIS à la suite des faits exposés ci-après :

Concernant les parcelles cadastrées section KL n° 339 et 370 :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique dans le cadre de la maîtrise foncière des emprises nécessaires pour "SPL AGATE - Commune de Nîmes - Marché Gare" pour le compte "SPL AGATE". Conformément à la loi n°2018-493 « informatique et libertés » du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant directement à "SPL AGATE".

Liste des propriétaires

00MGN - SPL AGATE - COMMUNE DE NIMES - MARCHÉ GARE

Origine de propriété

ACQUISITION en date du 3 octobre 2011, suivant acte reçu par Maître GERBET, notaire à NIMES (Gard), publié et enregistré au premier bureau des hypothèques de NIMES le 20 octobre 2011, volume 2011 P n° 12333

Concernant la parcelle cadastrée section KL n° 369 :

ACQUISITION en date du 6 avril 2007, suivant acte reçu par Maître BOUAT, notaire à NIMES (Gard), publié et enregistré au premier bureau des hypothèques de NIMES le 23 mai 2007, volume 2007 P n° 6206

Concernant la parcelle cadastrée section KL n° 448 :

ACQUISITION en date du 4 juillet 2008, suivant acte reçu par Maître LE HOYE, notaire à NIMES (Gard), publié et enregistré au premier bureau des hypothèques de NIMES le 31 juillet 2008, volume 2008 P n° 9294

vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
NIMES, le 15 JUL. 2024

Pour le préfet,
le sous-préfet,
secrétaire général adjoint


Mathias NIEPS

ÉTAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

S.E.G.A.T.
Société d'Etudes Générales
pour l'Aménagement du Territoire

00MGN - SPL AGATE - COMMUNE DE NIMES - MARCHÉ GARE

Vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le **15 JUIL. 2024**

Pour le préfet,
le sous-préfet,
secrétaire général adjoint


Mathias NIEPS

NÎMES

PROPRIETE 00210 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE

- Société dénommée IMMOBILIER DU SUD, représentée par son gérant Monsieur EL MOUDNI Anass
société civile immobilière au capital social de 1 000,00 € identifiée au SIREN n° 493 876 668, R. C. S. NIMES
Route de Montpellier Marché Gare 3214 - NIMES (30900)

REPRESENTEE PAR SON GERANT

- Monsieur EL MOUDNI Anass
né le 04/09/1981 à NIMES (30)
demeurant 25 rue des Sourbans - MILHAUD (30540)

Num. du plan	Sect.	N°	Nature	Référence cadastrale		Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m² ou ca)
				Lieu-Dit	Surface	N°	Surface	N°	Surface	
80	KL	333	SOL	3214 Rte de Montpellier	256		256			
					Total		256			

Origine de propriété

PARCELLE CADASTREE SECTION KL N° 333

La parcelle cadastrée section KL n° 333 appartient à la société dénommée IMMOBILIER DU SUD à la suite des faits exposés ci-après :

ACQUISITION en date du 27 avril 2007, suivant acte reçu par Maître VERGNE, notaire à NIMES (Gard), publié et enregistré au premier bureau des hypothèques de NIMES le 31 mai 2007, volume 2007 P n° 6536

Liste des propriétaires

00MGN - SPL AGATE - COMMUNE DE NIMES - MARCHÉ GARE

NÎMES

PROPRIETE 00230 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE

- Société dénommée SCI LA BARACINE, représentée par son gérant Monsieur BARRE William
société civile immobilière au capital social de 457,35 € identifiée au SIREN n° 394 442 594, R.C.S. NIMES
585 Chemin de la Baracine Route de Poulx - NIMES (30000)

REPRESENTEE PAR SON GERANT

- Monsieur BARRE William
né le 30/07/1947 à VAL D AIGOUAL (NOTRE DAME DE LA ROUVIERE) (30)
demeurant Chemin de la Baracine - NIMES (30000)

vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 15 JUIL. 2024

Pour le préfet,
le sous-préfet,
secrétaire général adjoint


Mathias NIEPS

Num. du plan	Référence cadastrale			Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m² ou ca)
	Sect.	N°	Nature	Surface	N°	Surface	Surface	
68	KL	433	SOL	3214 Rte de Montpellier 278		278	278	
					Total	278	278	

Origine de propriété

PARCELLE CADASTREE SECTION KL N° 433

La parcelle cadastrée section KL n° 433 appartient à la société dénommée SCI LA BARACINE à la suite des faits exposés ci-après :

ACQUISITION en date du 15 septembre 2006, suivant acte reçu par Maître GARDENAL, notaire à VEZENOBRES (Gard), publié et enregistré au premier bureau des hypothèques de NIMES le 24 octobre 2006, volume 2006 P n° 13026
Division de la parcelle KL 357 en KL 432 et KL 433
Servitude de passage grevant la parcelle KL 433 au profit de la parcelle KL 432

ÉTAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

00MGN - SPL AGATE - COMMUNE DE NIMES - MARCHÉ GARE

vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le **13 JUIN 2024**

Pour le préfet,
le sous-préfet,
secrétaire général adjoint


Mathias NIEPS

NÎMES

PROPRIETE 00260 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
 SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'IMMEUBLE KL 336
 - LES COPROPRIETAIRES DE L'IMM KL 336
 Marché Gare 3214 Rte de Montpellier - NIMES (30900)
 SYNDIC DE COPROPRIETE
 - Société dénommée "TOURDIAT GESTION", représentant le syndicat des copropriétaires de l'immeuble KL 336
 société à responsabilité limitée au capital de 7 500 € identifiée au SIREN n° 450 518 352, R.C.S. NIMES
 33 rue de Sauve Résidence "le sauve" - NIMES (30900)

Num. du plan	Référence cadastrale			Emprise		Reste	Observations (Surfaces en m² ou ca)
	Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface		
37	KL	336	SOL	3214 Rte de Montpellier	4 721		
					Total		
					4 721		
					4 721		

PARCELLE CADASTREE SECTION KL N° 336

Origine de propriété

Assiette foncière soumise au régime de la copropriété pour avoir fait l'objet d'un ÉTAT DESCRIPTIF DE DIVISION en 15 lots numérotés de 1 à 15, avec la quote part indivise des parties communes générales rattachée à chaque lot s'exprimant en 10000EMES et d'un RÉGLEMENT DE COPROPRIÉTÉ établi suivant acte reçu par Maître VERGNE, notaire à NIMES (Gard), le 10 septembre 1997, publié et enregistré au premier bureau des hypothèques de NIMES le 2 octobre 1997, volume 1997 P n° 9593

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique dans le cadre de la maîtrise foncière des emprises nécessaires pour "SPL AGATE - Commune de Nîmes - Marché Gare" pour le compte "SPL AGATE". Conformément à la loi n°2018-493 « informatique et libertés » du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant directement à "SPL AGATE".

Liste des propriétaires

00MGN - SPL AGATE - COMMUNE DE NIMES - MARCHÉ GARE

NÎMES

PROPRIETE 00263 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE

- Société dénommée LI, représentée par son gérant Monsieur LOUTFI Abdoulah
société civile immobilière au capital social de 10 000,00 € identifiée au SIREN n° 513 572 495, R.C.S. NIMES
491 Chemin du Carreau de Lanes - NIMES (30900)

REPRESENTEE PAR SON GERANT

- Monsieur LOUTFI Abdoulah
né le 18/10/1969 à RAISMES (59)
demeurant 491 Chemin du Carreau de Lanes - NIMES (30900)

vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 15 JUIL. 2024

Pour le préfet,
Le préfet,
secrétaire général adjoint


Mathias NIEPS

Num. du plan	Sect.	N°	Nature	Référence cadastrale		Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m² ou ca)
				Lieu-Dit	Surface	N°	Surface	N°	Surface	
37	KL	336	SOL	3214 Rte de Montpellier	4 721					LOT 13 - 638/10000EMES LOT 14 - 509/10000EMES LOT 12 - 264/10000EMES
						Total				
							4 721			
							4 721			

Origine de propriété

PARCELLE CADASTREE SECTION KL N° 336

LOT 12 - 264/10000EMES, local dans le bâtiment B
LOT 13 - 638/10000EMES, local dans le bâtiment B
LOT 14 - 509/10000EMES, local dans le bâtiment B

Les biens et droits immobiliers que constituent les lots 12, 13 et 14 appartiennent à la société dénommée LI à la suite des faits exposés ci-après :

Concernant les lots n° 12 et 13 :

00MGN - SPL AGATE - COMMUNE DE NIMES - MARCHÉ GARE

Origine de propriété

ACQUISITION en date du 16 janvier 2013, suivant acte reçu par Maître PLANTIER, notaire à VERGEZE (Gard), publié et enregistré au service de la publicité foncière de NIMES le 1er février 2013, volume 2013 P n° 1258

Suivi d'un ACTE RECTIFICATIF ET COMPLEMENTAIRE en date du 24 septembre 2019, suivant acte reçu par Maître PLANTIER, notaire susnommé, publié et enregistré au service de la publicité foncière de NIMES le 17 octobre 2019, volume 2019 P n° 13430

Concernant le lot n° 14 :

ACQUISITION en date du 16 juillet 2010, suivant acte reçu par Maître PLANTIER, notaire susnommé, publié et enregistré au premier bureau des hypothèques de NIMES le 5 août 2010, volume 2010 P n° 8126

vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 15 JUL. 2024

Pour le préfet,
le secrétaire général adjoint


Mathias NIEPS

00MGN - SPL AGATE - COMMUNE DE NIMES - MARCHÉ GARE

NÎMES

PROPRIETE 00264 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE

- Monsieur ABOU AL-HAOUL Hafid, artisan taxi
né le 10/08/1957 à MOHAMMEDIA (MAROC)

et

Madame PEGURRI Isabelle Marie Suzanne son épouse, conjointe collaboratrice
née le 20/07/1959 à PLOMBIERES LES BAINS (RUAUX) (88)
mariés sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable
demeurant 14 imp des Peupliers - REMIREMONT (88200)

vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 15 JUIL. 2024

Pour le préfet,
le sous-préfet,
secrétaire général adjoint



Mathias NIEPS

Num. du plan	Référence cadastrale			Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m² ou ca)
	Sect.	N°	Nature	Surface	N°	Surface	Surface	
37	KL	336	SOL	3214 Rte de Montpellier 4 721		4 721	4 721	LOT 15 - 487/10000EMES
				Total		4 721	4 721	

Origine de propriété

PARCELLE CADASTREE SECTION KL N° 336

LOT 15 - 487/10000EMES, local dans le bâtiment B

Les biens et droits immobiliers dépendant du régime de la copropriété susvisé appartiennent à Monsieur ABOU-AL-HAOUL Hafid et Mme PEGURRI Isabelle, son épouse, à la suite des faits exposés ci-après :

ACQUISITION en date du 10 juin 2013, suivant acte reçu par Maître KLIFA, notaire à NIMES (Gard), publié et enregistré au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 4 juillet 2013, volume 2013 P n° 6405

ÉTAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

00MGN - SPL AGATE - COMMUNE DE NIMES - MARCHÉ GARE

vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 15 JUIL. 2024

Pour le préfet,
le sous-préfet:
secrétaire général adjoint


Mathias NIEPS

Origine de propriété

Antérieurement, la parcelle cadastrée section KL n° 374 était soumise au régime de la copropriété pour avoir fait l'objet d'un ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION en 7 lots numérotés de 1 à 7, avec la quote part indivise des parties communes générales rattachée à chaque lot s'exprimant en 1000EMES et d'un REGLEMENT DE COPROPRIETE établie suivant acte reçu par Maître VERGNE, notaire à NIMES (Gard), le 11 février 1997, publié et enregistré au premier bureau des hypothèques de NIMES le 27 février 1997, volume 1997 P n° 2481.

- LOT 1 - 247/1000EMES, local à usage de remise
- LOT 2 - 247/1000EMES, local à usage de remise
- LOT 3 - 49/1000EMES, bureau au premier étage
- LOT 4 - 113/1000EMES, grange au premier étage
- LOT 5 - 134/1000EMES, salle de réunion au premier étage
- LOT 6 - 173/1000EMES, bureau au premier étage
- LOT 7 - 37/1000EMES, escalier - couloir - sanitaire - rez-de-chaussée

Par la suite, les biens et droits immobiliers que constituent les lots 1 à 7 dépendant du régime de la copropriété susvisé ont tous été acquis par la société dénommée P SOLLIER à la suite des faits exposés ci-après, faisant ainsi tomber le régime de la copropriété :

Concernant l'ancien lot 1 :

ACQUISITION en date du 26 février 2014, suivant acte reçu par Maître VILLARET-SATGER, notaire à ST ANDRE DE SANGONIS (Hérault), publié et enregistré au service de la publicité foncière de NIMES le 21 mars 2014, volume 2014 P n° 3058

Concernant les anciens lots 2, 3, 5, 6 et 7 :

ACQUISITION en date du 30 septembre 2003, suivant acte reçu par Maître DUTRIEUX, notaire à NIMES (Gard), publié et enregistré au premier bureau des hypothèques de NIMES le 25 novembre 2003, volume 2003 P n° 13627

Concernant l'ancien lot 4 :

ACQUISITION en date du 11 août 2010, suivant acte reçu par Maître CHALVET, notaire à NIMES (Gard), publié et enregistré au premier bureau des hypothèques de NIMES le 4 octobre 2010, volume 2010 P n° 10197

à pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 19 JUIL. 2024

Pour le préfet,
le sous-préfet,
le maire général adjoint


Mathias NIEPS

NÎMES

PROPRIÉTÉ 00280 PROPRIÉTAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
- SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES DE L'IMMEUBLE KL 294
Pondres - NIMES (30900)

SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ

- Société dénommée "TOURDIAT GESTION", représentant le syndicat des copropriétaires de l'immeuble KL 294
société à responsabilité limitée au capital de 7 500 € identifiée au SIREN n° 450 518 352, R.C.S. NIMES
33 rue de Sauve Résidence "le sauve" - NIMES (30900)

Num. du plan	Référence cadastrale				Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m ² ou ca)
	Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface	N°	Surface	Surface	
50	KL	294	SOL	3214 Rte de Montpellier	8 812		8 812	8 812	
					Total		8 812	8 812	

Origine de propriété

PARCELLE CADASTREE SECTION KL N° 294

Assiette foncière soumise au régime de la copropriété pour avoir fait l'objet d'un ÉTAT DESCRIPTIF DE DIVISION en 41 lots numérotés de 1 à 41, avec la quote-part indivise des parties communes générales rattachée à chaque lot s'exprimant en 10000EMES et d'un RÈGLEMENT DE COPROPRIÉTÉ établi suivant acte reçu par Maître DUTRIEUX, notaire à NIMES (Gard), le 28 mars 2002, publié et enregistré au premier bureau des hypothèques de NIMES le 17 juin 2002, volume 2002 P n° 6668

Ledit état descriptif de division et règlement de copropriété suivi d'un MODIFICATIF établi par Maître BOUAT, notaire à NIMES (Gard), le 26 janvier 2006, publié et enregistré au premier bureau des hypothèques de NIMES le 9 mars 2006, volume 2006 P n° 3236
Division du lot 26 en 2 lots numérotés 42 et 43
Réunion des lots 43 et 25 pour former le lot numéroté 44

NIMES

PROPRIETE 00282 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
PROPRIETAIRE
- BANQUE ALIMENTAIRE DU GARD, représentée par son Président en exercice, Monsieur PRONESTI Joseph
Association déclarée identifiée au SIREN n° 384 210 050
Marché Gare 3214 Route de Montpellier - NIMES (30900)

Num. du plan	Sect.	N°	Nature	Référence cadastrale		Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m² ou ca)
				Lieu-Dit	Surface	N°	Surface	N°	Surface	
50	KL	294	SOL	3214 Rte de Montpellier	8 812					LOT 31 - 17/10000EMES
										LOT 16 - 34/1/10000EMES
										LOT 29 - 18/10000EMES
										LOT 30 - 17/10000EMES
										LOT 17 - 338/10000EMES
							8 812		LOT 15 - 335/10000EMES	
								8 812		
										Total

Origine de propriété

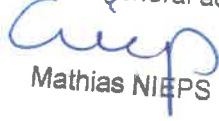
PARCELLE CADASTREE SECTION KL N° 294

LOT 15 - 335/10000EMES
LOT 16 - 341/10000EMES
LOT 17 - 338/10000EMES
LOT 29 - 18/10000EMES
LOT 30 - 17/10000EMES
LOT 31 - 17/10000EMES

Les biens et droit immobiliers que constituent les lots 15, 16, 17, 29, 30 et 31, dépendant de l'immeuble soumis au régime de la copropriété susvisé, appartiennent à la BANQUE ALIMENTAIRE DU GARD à la suite des faits exposés ci-après :

vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 15 JUL. 2024

Pour le préfet,
le sous-préfet,
secrétaire général adjoint


Mathias NIEPS

00MGN - SPL AGATE - COMMUNE DE NIMES - MARCHÉ GARE

Origine de propriété

ACQUISITION en date du 17 octobre 2006, suivant acte reçu par Maître MARGERIT, notaire à NIMES (Gard), publié et enregistré au premier bureau des hypothèques de NIMES le 15 novembre 2006, volume 2006 P n° 13953

vu pour être annexé à
mon arrêté, de ce jour
Nîmes, le 15 JUL. 2024

Pour le préfet,
le sous-préfet,
secrétaire général adjoint


Mathias NIEPS

ÉTAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

00MGN - SPL AGATE - COMMUNE DE NIMES - MARCHÉ GARE

NÎMES

PROPRIÉTÉ 00310

PROPRIÉTAIRE

- Société dénommée LI, représentée par son gérant Monsieur LOUTFI Abdoulah
société civile immobilière au capital social de 10 000,00 € identifiée au SIREN n° 513 572 495, R.C.S. NIMES
491 Chemin du Carreau de Lanes - NIMES (30900)

REPRÉSENTE PAR SON GERANT

- Monsieur LOUTFI Abdoulah
né le 18/10/1969 à RAISMES (59)
demeurant 491 Chemin du Carreau de Lanes - NIMES (30900)

PROPRIÉTAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

Vu pour être annexé à
mon arrêté, de ce jour
Nîmes, le 15 JUIL. 2024

Le préfet,
Le sous-préfet,
Le secrétaire général adjoint


Mathias NIEP8

Num. du plan	Sect.	N°	Nature	Référence cadastrale		Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m² ou ca)
				Lieu-Dit	Surface	N°	Surface	N°	Surface	
75	KL	331	SOL	3214 Rte de Montpellier	318		318			
					Total		318			

PARCELLE CADASTREE SECTION KL N° 331

Origine de propriété

La parcelle cadastrée section KL n° 331 appartient à la société dénommée LI à la suite des faits exposés ci-après :

ACQUISITION en date du 24 juillet 2009, suivant acte reçu par Maître BURDET, notaire à LE VIGAN (Gard), publié et enregistré au premier bureau des hypothèques de NIMES le 13 août 2009, volume 2009 P n° 7549

NÎMES

PROPRIETE 00370

PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE

- Société dénommée NAVL, représentée par sa gérante Monsieur GEVAUDAN Nathalie
société civile immobilière au capital social de 1 524,49 € identifiée au SIREN n° 389 187 162, R.C.S. NIMES
3 Impasse Sébastien - AUBORD (30620)

REPRESENTEE PAR SA GERANTE

- Madame GEVAUDAN Nathalie
née le 09/10/1964 à TOULOUSE (31)
demeurant 3 Impasse Sébastien - AUBORD (30620)

Num. du plan	Référence cadastrale			Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m² ou ca)
	Sect.	N°	Nature	Surface	N°	Surface	Surface	
3	KL	338	SOL	Pondres 748		748		
4	KL	34	SOL	Pondres 2 495		2 495		
				Total		3 243		

PARCELLES CADASTREES SECTION KL N° 34 ET 338

Origine de propriété

Les parcelles cadastrées section KL n° 34 et 338 appartiennent à la société dénommée N.A.V.L. suite à des faits exposés ci-après :

Concernant la parcelle cadastrée section KL n° 34 :

ACQUISITION en date du 31 mars et du 27 avril 1993, suivant acte reçu par Maître BOUAT, notaire à NIMES (Gard), publié et enregistré au premier bureau des hypothèques de NIMES le 12 mai 1993, volume 1993 P n° 4386

Concernant la parcelle cadastrée section KL n° 338 :

vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 15 JUL. 2024
Le préfet,
Le sous-préfet,
Le maire général adjoint


Mathias NIEPS

ÉTAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

00MGN - SPL AGATE - COMMUNE DE NIMES - MARCHÉ GARE

Origine de propriété
ACQUISITION en date du 5 février 2008, suivant acte reçu par Maîtres FUMET, GUIRAUD et GUICHARD, notaire à MARGUERITTES (Gard), publié et enregistré au premier bureau des hypothèques de NIMES le 14 mars 2008, volume 2008 P n° 3319

vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 15 JUIL. 2024

Pour le préfet,
le sous-préfet,
secrétaire général adjoint


Mathias NEPS

ÉTAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

00MGN - SPL AGATE - COMMUNE DE NIMES - MARCHÉ GARE

NIMES

PROPRIETE 00400

PROPRIETAIRE PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

- Société dénommée SCI P. SOLLIER, représentée par son gérant Monsieur SOLLIER Pierre
société civile immobilière au capital social de 1 524,49 € identifiée au SIREN n° 397 507 716, R.C.S. NIMES
Route de Montpellier Marché Gare St Césaire - NIMES (30000)

REPRESENTEE PAR SON GERANT

- Monsieur SOLLIER Pierre
né le 06/01/1951 à SALON DE PROVENCE (13)
demeurant Route de Montpellier Marché Gare St Césaire - NIMES (30000)

Num. du plan	Sect.	N°	Nature	Référence cadastrale		Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m² ou ca)
				Lieu-Dit	Surface	N°	Surface	N°	Surface	
100	KL	389	SOL	3130 Rte de Montpellier	376		376			
					Total		376			

PARCELLE CADASTREE SECTION KL N° 389

Origine de propriété

La parcelle cadastrée section KL n° 389 appartient à la société dénommée SCI P SOLLIER à la suite des faits exposés ci-après :

ACQUISITION en date du 8 juillet 2003, suivant acte reçu par Maître DUTRIEUX, notaire à NIMES (Gard), publié et enregistré au premier bureau des hypothèques de NIMES le 6 août 2003, volume 2003 P n° 9119

Vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 15 JUIL. 2024

Sur le préfet,
le sous-préfet,
secrétaire général adjoint


Mathias NIEPS

ÉTAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

00MGN - SPL AGATE - COMMUNE DE NIMES - MARCHÉ GARE

NIMES

PROPRIETE 00440

PROPRIETAIRE PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

- Société dénommée SA LANGUEDOC LOZERE VIANDE, représentée par le Président du Conseil d'Administration société anonyme au capital social de 1 070 046,12 € identifiée au SIREN n° 392 414 793, R. C. S. MENDE Avenue de la Méridienne-Rez de Chaussée 3 Impasse du Géant - ANTRENAS (48100)

Num. du plan	Référence cadastrale			Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m² ou ca)
	Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface	N°	Surface	
77	KL	392	SOL	3214 Rte de Montpeller	169		169	
78	KL	397	SOL	Pondres	36		36	
79	KL	344	SOL	Pondres	332		332	
					Total		537	

PARCELLES CADASTREES SECTION KL N° 344, 392 ET 397

Origine de propriété

Les parcelles cadastrées section KL n° 344, 392 et 397 appartiennent à la société dénommée SA LANGUEDOC LOZERE VIANDE à la suite des faits exposés ci-après :
ACQUISITION en date du 20 novembre 2003, suivant acte reçu par Maître ROBERT A MARIE, notaire à MARVEJOLS (Lozère), publié et enregistré au premier bureau des hypothèques de NIMES le 16 janvier 2004, volume 2004 P n° 609

vu pour être annexé
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 15 JUIL 2024

Pour le préfet,
le secrétaire général
secrétaire général adjoint


Mathias NIEZ

Liste des propriétaires

00MGN - SPL AGATE - COMMUNE DE NIMES - MARCHÉ GARE

NIMES


PROPRIETE 00490 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

INDIVISAIRE
- Madame SOLLIER Julie Jeanne Henriette, chercheuse
née le 15/03/1978 à MIRAMAS (13)
célibataire majeure
demeurant 98 rue du 4 septembre - SALON DE PROVENCE (13300)

INDIVISAIRE
- Monsieur SOLLIER Nicolas Henri Jean-Félix, aide comptable
né le 18/10/1982 à MIRAMAS (13)
célibataire majeur
demeurant Le Vivaldi Bât C Appt 63 137 rue César Bossy - SALON DE PROVENCE (13300)

INDIVISAIRE
- Madame SOLLIER Virginie Marinette Raymonde, représentant
née le 08/02/1975 à ROGNAC (13)
célibataire majeure
demeurant 44 imp de la Draisine - SALON DE PROVENCE (13300)

Vu pour être annexé à
mon arrêté du 19 JUIL. 2024
Nîmes, le _____

Pour le préfet,
le sous-préfet,
secrétaire général adjoint

Mathias NIEPS

Num. du plan	Sect.	N°	Nature	Référence cadastrale		Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m² ou ca)
				Lieu-Dit	Surface	N°	Surface	N°	Surface	
63	KL	373	SOL	3214 Rte de Montpellier	779		779			
64	KL	342		Pondres	61		61			
65	KL	343	SOL	Pondres	28		28			
66	KL	358	SOL	3214 Rte de Montpellier	270		270			
Total							1 138			

Origine de propriété

PARCELLES CADASTREES SECTION KL N° 342, 343, 358 ET 373

Liste des propriétaires

00MGN - SPL AGATE - COMMUNE DE NIMES - MARCHÉ GARE

Origine de propriété

Les parcelles cadastrées section KL n° 342, 343, 358 et 373 appartiennent à Mesdames SOLLIER Julie et Virginie et Monsieur SOLLIER Nicolas, chacun pour un tiers, à la suite des faits exposés ci-après :

DONATION en date du 24 décembre 2005, suivant acte reçu par Maître CHALVET, notaire à NIMES (Gard), publié et enregistré au premier bureau des hypothèques de NIMES le 23 janvier 2006, volume 2006 P n° 1029

Donation par Monsieur SOLLIER Henri, retraité, époux de Madame POUCEL Marinette, né à APT (84) le 5 avril 1919, à ses petits-enfants, Mesdames SOLLIER Julie et Virginie et Monsieur SOLLIER Nicolas, chacun pour un tiers en pleine propriété.

Réserve du droit de retour au profit de SOLLIER Henri.
Interdiction d'aliéner et d'hypothéquer

Monsieur SOLLIER Henri est décédé à LANCON DE PROVENCE (13) le 26 juin 2013.

vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
NIMES, le 15 JUL. 2024

Pour le préfet,
le sous-préfet,
secrétaire général adjoint


Mathias NIEPS

- Société dénommée SCI YANDAV, représentée par son gérant Monsieur BOURAS M'Hamed société civile immobilière au capital social de 2 000,00 € identifiée au SIREN n° 444 558 845, R.C.S. NIMES 3214 Route de Montpellier - NIMES (30900)

REPRESENTEE PAR SON GERANT

- Monsieur BOURAS M'Hamed né le 12/03/1990 à NIMES (30) demeurant 610 Avenue Pierre Gamel - NIMES (30000)

PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 15 JUIL. 2024
pour le préfet,
le sous-préfet,
le maire et le général adjoint


Mathias NIEPS

Num. du plan	Sect.	N°	Nature	Référence cadastrale		Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m² ou ca)
				Lieu-Dit	Surface	N°	Surface	N°	Surface	
96	KL	300	SOL	3214 Rte de Montpellier	256		256	256		
					Total	256		256		

PARCELLE CADASTREE SECTION KL N° 300

Origine de propriété

La parcelle cadastrée section KL n° 300 appartient à la société dénommée YANDAV à la suite des faits exposés ci-après :

ACQUISITION en date du 30 septembre 2003, suivant acte reçu par Maître DUTRIEUX, notaire à NIMES (Gard), publié et enregistré au premier bureau des hypothèques de NIMES le 25 novembre 2003, volume 2003 P n° 13629

Suivie d'une ATTESTATION RECTIFICATIVE en date du 25 mars 2004, suivant acte reçu par Maître DUTRIEUX, notaire susnommé, publié et enregistré au premier bureau des hypothèques de NIMES le 29 mars 2004, volume 2004 P n° 4041

Total commune	41 045
Total général	41 045

SCRIBE: Acquisition ©